

## **ANNEXE 3**

---

*Lettre de la Ville de Beauceville  
en rapport au périmètre d'urbanisation*



## VILLE DE BEAUCEVILLE

Le 7 avril 2003

M. Noël Pelletier  
Groupe Conseil Environ  
1990, rue Jean-Talon nord, bureau 225  
Ste-Foy  
G1N 4K8

OBJET: Autoroute 73, prolongement

---

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la plupart des informations demandées et nous aimerions que les points suivants soient pris en compte dans votre étude.

- 1- Agrandissement du Parc Industriel  
Vous trouverez en annexe n plan indiquant les emplacements où le Parc industriel sera agrandi. Déjà la CPTAQ nous a autorisé 15 hectares (voir décision). Par ailleurs, selon le tracé de référence, l'autoroute passerait au milieu du Parc Industriel souhaité. Nous aimerions que l'autoroute se situe le plus près possible du Rang St-Charles afin de laisser les espaces industriels nécessaires à l'ouest de l'autoroute.
- 2- Voie de desserte du Parc industriel  
Le Ministère des transports nous a confirmé qu'une voie de desserte du Parc Industriel sera réalisée dans le cadre de ce tronçon, nous avons déjà fourni aux autorités du ministère le tracé potentiel de la route municipale, il faudra donc en tenir compte dans vos études.

3- 2<sup>e</sup> sortie d'autoroute à Beauceville

La première sortie de l'autoroute étant en secteur rural, loin du périmètre urbain de la ville, il est primordial et essentiel qu'une deuxième sortie soit faite dans le périmètre urbain. Il ne saurait être question d'accepter toute autre sortie à l'extérieur du périmètre urbain.

Fraser.

4- Développement de la ville

Nous sommes à planifier et concevoir un nouveau plan d'urbanisme et de zonage de la ville regroupée (actuellement nous avons 3 plans de zonage correspondant aux territoires des anciennes municipalités). La situation de l'autoroute par rapport au périmètre urbain est très importante. Puisque plus de 90% de notre territoire est en zone agricole et que la CPTAQ nous indique que l'autoroute sera une frontière précise quant au périmètre urbain, il devient essentiel pour la Ville que les autorités respectent ce fait car il y va du développement de la Ville. Ainsi tout ce qui sera à l'ouest de l'autoroute pourra être éventuellement dézonné pour les différentes affectations résidentielles, commerciales, industrielles.

En conclusion, nous réitérons notre grand intérêt dans ce dossier et nous tenons à être consulté à chacune des étapes et avoir un suivi immédiat des commentaires des intervenants majeurs (MTQ, MRC, UPA et autres) puisqu'il s'agit du devenir de notre territoire. Nous serons toujours à votre disposition pour vous apporter toutes les informations supplémentaires.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



JACQUES FRANCOEUR, M.A.  
jacquesfrancoeur@ville.beauceville.qc.ca

JF/mp